



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

CABINET

Cellule presse & communication
haussariat@nouvelle-caledonie.gouv.fr
26.64.22

Nouméa, le 22 octobre 2007

N° 378 - 2007

Communication du Haut-Commissariat de la République

EXERCICE POLMAR TERRE ET MER 2007 lutte contre les pollutions accidentelles

En application des dispositions de l'instruction du 2 avril 2001, relative à l'intervention des pouvoirs publics en cas d'accidents maritimes, un exercice de lutte contre les pollutions marines accidentelles « POLMAR » doit avoir lieu annuellement pour l'entraînement des services de l'Etat agissant en mer.

L'exercice de lutte contre les pollutions marines accidentelles se déroulera le 23 octobre 2007 au quai du port autonome et sera mis en œuvre dans son volet maritime et terrestre.

1.1. Thème de l'exercice.

Suite à la défektivité de sa propulsion, le mardi 23 novembre, à 07h00 du matin, le cargo *Baltimar Sirius* vient heurter le pétrolier *Singapour river* accosté au poste 5 du quai de la SLN. Une fissure apparaît au travers du navire, entraînant un rejet accidentel à la mer de 12 t de combustible de cargaison. Le pilote du cargo donne l'alerte au Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie (PANC) et au MRCC NOUMEA. Un transfert de soute est immédiatement effectué par le bord et met fin à la pollution.

1.2. Objectifs de l'exercice.

- ❖ Tester les plans d'urgence de la SLN et du PANC ; tester la capacité d'assistance de SSP auprès de la SLN
- ❖ mettre en œuvre le plan POLMAR pour assurer la localisation, le confinement et le traitement d'une nappe d'hydrocarbures à la dérive, menaçant les côtes de la Nouvelle-Calédonie, et notamment :
- ❖ entraîner les équipes d'intervention au confinement et à la récupération des hydrocarbures, en mettant en œuvre les moyens adaptés
- ❖ évaluer la capacité de la marine à mettre en œuvre du matériel de lutte lui appartenant en concertation avec les détenteurs des moyens logistiques privés : remorquage SORA (société de remorquage) et levage embarqué du service des Phares et Balises - direction des infrastructures de la topographie et des transports terrestres (DITTT);
- ❖ déterminer, le cas échéant, la dérive de nappe à partir du modèle de courantologie développé par l'IRD ;
- ❖ tester la coordination et les moyens de liaison entre les participants ;
- ❖ envisager le traitement final du produit récupéré ;

1.3. Séquences de l'exercice.

L'exercice POLMAR 2007 se déroulera conformément aux séquences suivantes :

1. 7h00 : collision fictive ; le capitaine du MRX *Singapour river* ne demande pas d'assistance et effectue le transfert interne de cargaison ; déversement de fluorescéine et de serviettes absorbantes à la mer pour simuler la nappe ;
2. 7h10 : appel de la SLN à la capitainerie du PANC et au MRCC NOUMEA, informant de la collision et des dégâts ; la SLN met en œuvre ses mesures d'urgence interne et met en place son barrage.
3. 7h30 : la SLN demande l'assistance des équipes de SSP (Société des Services Pétroliers) pour assurer le confinement de la zone sinistrée puis la mise en œuvre de son matériel ;
4. 7h40 : première évaluation de produit déversé (quantité, nature et position) effectuée par la SLN ;
5. 8h00 : le PANC met en œuvre son barrage de confinement avec un remorqueur de la société SORA ; compte-tenu de la situation, COMSUP NOUMEA MER propose le déclenchement du plan POLMAR ; recherche des moyens d'évaluation de la menace ; Le plan POLMAR est déclenché par le Haut Commissaire.

1.4. Participants

Haut commissariat de la République (DIRCAB, DSC) ;
PC POLMAR Mer (PC Secours en mer – coordination de l'intervention) ;
PANC (Capitainerie et équipes de lamanage) ;
SORA (remorquage des barrages)
DITTT (Phares et balises – moyen de levage embarqué lourd) ;
Base navale de Nouméa (Commandant en second et service technique) ;
SLN (direction HSE / mesures d'urgence) ;
SSP (direction technique – convention d'assistance auprès de la SLN) ;
IRD (modèle de courantologie - dérive de nappe) ;
CEDRE (le cas échéant)
Gendarmerie maritime (évaluation maritime du sinistre, enquête nautique, sécurisation du plan d'eau)

Le commandant de la base navale participera à l'animation initiale de l'exercice, en jouant le rôle du commandant du pétrolier *Singapour river*. Il pourra ensuite être désigné comme chef du PC avancé.

Des représentants d'ENERCAL, MOBIL, TOTAL ou GORO NICKEL pourront, le cas échéant, être associés à l'exercice, à titre d'observateurs.